



# FORMATION 2025

## Session générale

Formation BAFA accessible dès 16 ans depuis le décret du 14/10/2022)

Dates	Accueil		Lieu**	Tarifs*
Du 15 au 22 février 2025	Enfants – adolescents	½ PENSION	<b>Biesheim</b> En partenariat avec CCARB (Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach) et la commune de Biesheim	<b>235 €</b> (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) <b>435 €</b> pour les habitants des autres départements
Du 15 au 22 février 2025	Enfants – adolescents	½ PENSION	<b>Hégenheim</b> En partenariat avec l'association Jeunesse et Avenir	<b>185 €</b> (aide de l'association Jeunesse et Avenir de 50 € déduite) (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) <b>385 €</b> pour les habitants des autres départements
Du 05 au 12 avril 2025	Enfants – adolescents	½ PENSION	<b>Morschwiller le bas</b>	<b>235 €</b> (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) <b>435 €</b> pour les habitants des autres départements
Du 25 octobre au 1er novembre 2025	Enfants – adolescents	½ PENSION	<b>Rouffach</b> En partenariat avec la C.C PAROVIC (Communauté de Communes Pays de Rouffach Vignobles et Châteaux) et la commune de Rouffach	<b>235 €</b> (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) <b>435 €</b> pour les habitants des autres départements
Du 25 octobre au 1er novembre 2025	Enfants – adolescents	½ PENSION	<b>Waltenheim</b> En partenariat avec la C.C SLA (Communauté de Communes Saint-Louis Agglomération) et la commune de Helfrantzkirch	<b>50 € pour les habitants de SLA</b> <b>135€ pour les habitants du Haut-Rhin hors SLA</b> (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) <b>335 €</b> pour les habitants des autres départements

Nos stages en ½ pension comprennent le repas du midi, le goûter, ainsi qu'une ou 2 veillées (repas compris).

## Session d'approfondissement

La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace souhaite développer des actions de formation co-construites avec les stagiaires.

Elles répondront à leurs attentes et feront suite à leurs expériences en stage pratique.

Plusieurs thématiques de formation telles que les grands jeux, des jeux coopératifs, collectifs, mais également des animations adaptées aux différents temps et publics ou encore comment inscrire ses animations sur son territoire seront abordées durant la formation.

Dates	Accueil	Lieu**	Tarifs*
Du 05 au 10 avril 2025	INTERNAT	Lieu à définir	<b>280 €</b> (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 480 € pour les habitants des autres départements
Du 16 au 21 août 2025	½ PENSION	<b>Morschwiller le bas</b>	<b>255 €</b> (aide de 100 € de la CAF du Haut-Rhin déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 355 € pour les habitants des autres départements
Du 26 au 31 octobre 2025	INTERNAT	<b>Centre La roche Stosswihr</b>	<b>280 €</b> (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 480 € pour les habitants des autres départements

Nous organisons des stages en internat afin de permettre aux stagiaires de vivre une expérience de vie en collectivité.

La session d'approfondissement sera construite en fonction des attentes des stagiaires, suite à leurs expériences en stage pratique.

\*Prix indicatifs au 20 novembre 2024, susceptibles de changer en cours d'année. Hors Frais d'adhésion annuelle de 11 €

\*\*Lieu confirmé au moment de la convocation (en fonction du nombre d'inscrits le lieu de formation peut être modifié)

Les stagiaires sont convoqués le 1<sup>er</sup> jour du stage vers 9h30, et sont tenus d'être présents jusqu'au dernier jour 17h, samedi et dimanche compris

Les horaires de formation sont les suivants : de 8h30 à 19h ou 22h le jour de la veillée

# PROCEDURE D'INSCRIPTION

**ATTENTION**, votre inscription en formation BAFA n'est validée qu'après les 2 procédures suivantes respectées :

1. Inscription obligatoire sur le site [bafa-bafd.jeunes.gouv.fr](https://bafa-bafd.jeunes.gouv.fr)
2. Inscription auprès de l'organisme de formation

## 1. S'inscrire au cursus de formation BAFA

Cette étape vous concerne si vous n'avez pas encore votre numéro d'inscription [bafa-bafd.jeunes.gouv.fr](https://bafa-bafd.jeunes.gouv.fr)  
Si vous avez déjà obtenu ce numéro, pensez à le communiquer lors de votre inscription auprès de l'organisateur.

S'inscrire sur <https://bafa-bafd.jeunes.gouv.fr/>

- ⇒ Cliquez sur « **s'inscrire** »
- ⇒ Choisissez la première proposition : « **BAFA.** »
- ⇒ Faites votre inscription en créant votre compte
- ⇒ **Renseignez le formulaire et validez-le.**
- ⇒ **Cliquez sur le lien dans l'e-mail** qui vous est envoyé par [bafa-bafd.jeunes.gouv.fr](https://bafa-bafd.jeunes.gouv.fr) pour finaliser votre inscription
- ⇒ **Renseignez les informations personnelles** relatives à votre dossier [bafa-bafd.jeunes.gouv.fr](https://bafa-bafd.jeunes.gouv.fr) dans le formulaire et **validez.**
- ⇒ Félicitations, vous êtes inscrit auprès du ministère et **recevez votre n° d'inscription à nous transmettre lors de votre inscription à une session.**

**IMPORTANT** : ce compte vous appartient et vous sera utile pour toutes les étapes de la formation. Pensez à bien conserver votre identifiant et votre mot de passe ainsi que votre numéro d'inscription.

## 2. S'inscrire à la formation

- En vous rendant sur le portail d'inscription BAFA de la FDFC Alsace

<https://fdfc68.formations-bafabafd.fr>

- En renvoyant le dossier d'inscription à : Fédération des Foyers Clubs d'Alsace  
4 rue des Castors 68200 MULHOUSE  
Tél : 03 89 33 28 33
- Ou par mail : [fdfc68@mouvement-rural.org](mailto:fdfc68@mouvement-rural.org)



## Nos partenaires





# Fiche d'inscription



N° D'INSCRIPTION (en majuscule): .....  
(bafa-bafd.jeunes.gouv.fr)

Mme  M.

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... mobile : .....

Adresse mail : .....

Numéro d'allocataire CAF (obligatoire) .....

Coller  
une photo  
ici

## Je souhaite m'inscrire à une formation

**Générale BAFA**

**Approfondissement BAFA**

Du ..... au ..... Lieu.....

Régimes alimentaires : repas du jour  repas végétarien

Allergie / maladies : .....

Recommandations particulières à communiquer à l'équipe de formateurs : .....

Etes-vous porteur de handicap oui  non

Si oui, nous vous invitons à prendre contact avec la FDFC Alsace afin de préparer votre venue.

**Y-a-t-il des recommandations spécifiques à connaître?** (administration de médicaments, courrier du médecin ...)

oui  non  si oui merci de joindre les éléments à votre dossier d'inscription.

**Personne à contacter en cas d'urgence** : Nom : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

## Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e) Nom et prénom : .....

Autorise mon fils / ma fille : .....

1. à suivre la session de formation organisée par la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace et pratiquer toutes les activités,
2. à voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu de formation et en revenir,
3. dans le cas où la formation serait clôturée avant l'heure annoncée sur la convocation, à quitter le lieu de formation à l'heure décidée par le directeur.

J'autorise également le responsable du stage à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident, à faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions des médecins. Je m'engage à rembourser à l'organisateur tous les frais médicaux et annexes engagés pour mon enfant.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription

A ..... Le ..... Signature :

## Conditions générales

### Convocation :

Vous recevrez 8 jours avant le début de la formation, un courrier précisant le lieu et les horaires de rendez-vous

### Modification/ annulation :

La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace, se réserve le droit de modifier ou annuler des stages. Dans ce cas un stage équivalent sera proposé ou les sommes versées remboursées.

### Adhésion :

Une adhésion annuelle (valable pour une année scolaire) d'un montant de 11€ est obligatoire. Elle ouvre le droit à une assurance Responsabilité Individuelle Accident (RCI)

### Désistement :

Tout désistement doit être fait par écrit.

En cas de désistement après l'inscription à une formation, il sera retenu :

- plus de 15 jours avant le début de la formation : 61€
- moins de 15 jours avant le début de la formation : 92€

### Abandon du stage :

En cas d'abandon durant la semaine de formation, aucun remboursement ne sera effectué.

**Les stagiaires sont tenus à participer à tous les temps de la formation (horaires : 8h30/19h+ veillées jusqu'à 22h) samedi et dimanche inclus**

## Je joins à ma fiche d'inscription

- Un chèque d'acompte de 92 € à l'ordre de la FDFC Alsace
- Un chèque de 11 € en règlement de l'adhésion à la FDFC Alsace
- L'attestation de prise en charge financière par un tiers (si nécessaire)
- La photocopie recto/verso de la carte d'identité (ou livret de famille)
- Pour une inscription en stage d'approfondissement : la copie du certificat de stage pratique (obligatoire)

## Je valide mon inscription

Je suis déjà adhérent à la FDFC Alsace pour l'année 2024/2025      oui       non

J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte.

J'autorise la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace à utiliser les films et photographies effectués lors de la session de formation et à les utiliser pour des publications sans limitation de durée. Si je refuse, je le signalerai par écrit au directeur.

J'autorise la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace à communiquer mes coordonnées à l'ensemble des participants pour permettre l'organisation d'un éventuel covoiturage.

A .....

Le.....

Signature :

## Je renvoie la fiche à

Fédération des Foyers Clubs d'Alsace  
4 rue des Castors 68200 Mulhouse  
Tel : 03.89.33.28.33

Mail : [fdfc68@mouvement-rural.org](mailto:fdfc68@mouvement-rural.org)

Site : <http://www.fdfcalsace.foyersruraux.org>

Suivez nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/fdfcalsace>